



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42371>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **26-42371**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nantes Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 244400404000129

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=531878&orgAcronyme=t5y>

Identifiant interne de la consultation : 2025NM000620

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Léa Pierre

Adresse mail du contact : Contact.marches@nantesmetropole.fr

Numéro de téléphone du contact : 0240419000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au RC.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre la Gare et la Cale Dubigeon à Nantes - Jules Launey Usines

Code CPV principal - Descripteur principal : 45316110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre la Gare et la Cale Dubigeon à Nantes - Jules Launey Usines

Lieu principal d'exécution du marché : Nantes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : travaux de voirie

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233228

Lieu d'exécution du lot : Nantes

- **Description du lot :** Lot 2 : travaux d'éclairage public

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45316110

Lieu d'exécution du lot : Nantes

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les candidats doivent impérativement présenter une offre entièrement régulière au regard du dossier de consultation (solution de base), mais ils doivent également proposer, conformément à l'article R.2151-9 et suivants du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes, sur les lots suivants : • Lot n°01 – Voirie : Les variantes sont obligatoires sur ce lot Les variantes auront pour objet une amélioration environnementale de l'offre. Les modifications porteront uniquement sur les éléments suivants : • 6.20 – Fourniture et pose de bordure droite ou courbe granite 15x25 1 grise • 7.20 – Fourniture et mise en œuvre d'une couche de surface BBME 0/10 sur 5 cm • 7.30 – Fourniture et mise en œuvre d'une couche de surface BBSG 0/06 sur 5cm pour trottoir Règlement de la consultation Page 3 sur 11 Procédure : 2025NM000620 • 7.40 – Fourniture et mise en œuvre d'un sable stabilisé à la chaux sur 6 cm Les offres présentées, que ce soit en base ou en variante, doivent respecter les exigences minimales suivantes : • réponse au besoin fonctionnel détaillé par le CCTP et notamment aux articles III.8.2 / III.8.3 / III.8.4 • respect des normes et/ou exigences fonctionnelles minimum mentionnées par le cahier des charges Il est précisé que le candidat ne pourra répondre que sur la base des normes équivalentes ou supérieures à celles mentionnées par le cahier des charges. Il fera au moins la preuve de cette équivalence. Cette ou ces variantes devront être entièrement décrites techniquement et financièrement dans un document indépendant de l'offre de base. Le montant devra être reporté à l'acte d'engagement Variante. Les candidats indiqueront les adaptations ou modifications au CCTP, dans la limite des exigences minimales (qui ne peuvent être modifiées), et le cas échéant, aux pièces financières, qui sont nécessaires.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026